

Les Infos de Base

Mercredi 15 août 2012
volume 15, numéro 33
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 3** Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 33 du 15 août 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 23 et entrées en vigueur au 15 août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 33 du 15 août 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 32 du 11 août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 30 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 25 juillet 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 21 juillet 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 17 du 15

août 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8, 12, 13, 14, 15, 17, 19 et entrées en vigueur au 15 août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 17 du 15 août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 juin 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 juin 2012 et contient maintenant 8 785 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment, [R.R.Q., c. **B-1.1**, r. 1], aa. 3.3, 3.4.

Règlement modifiant le Code de construction, D. 858-2012 du 01-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4183, a. 8.

Code de construction, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 2], aa. 1.02-1.022, 1.04, 1.05, 1.06, 1.07, 1.08, 1.09, 3.3, 3.4.

Règlement modifiant le Code de construction, D. 858-2012 du 01-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4183, aa. 1-7.

Règlement sur la réadaptation psychothérapeutique des proches des victimes d'actes criminels, [R.R.Q., c. **I-6**, r. 2], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la réadaptation psychothérapeutique des proches des victimes d'actes criminels, D. 843-2012 du 01-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4181, a. 1.

Règlement sur la transmission des renseignements des producteurs de cultures commerciales du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 177.1], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la transmission des renseignements des producteurs de cultures commerciales du Québec, Décision 9922 du 03-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4213, a. 1.

Règlement sur la délivrance des certificats de compétence, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 5], aa. 1.2, 1.3, 4.4.

Règlement modifiant le Règlement sur la délivrance des certificats de compétence, D. 856-2012 du 01-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4182, aa. 1-3.

Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. R-20, r. 8], aa. 5, 11.

Règlement modifiant le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction, D. 855-2012 du 01-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4181, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur l'immigration et la protection

2

des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**, aa. 16, 112.

Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés, L.C. 2010, ch. 8, aa. 2, 15 (partie).

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Règles de procédure de 2009 de la Cour suprême du Yukon régissant les appels en matière de poursuites sommaires, TR/2012-64 du 15-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1900, nouveau.

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Licence générale d'exportation no 45 — Cryptographie pour le développement ou la production d'un produit, DORS/2012-160 du 31-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1894, nouveau.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada, DORS/2002-142, a. 2.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer par les producteurs pour la commercialisation des dindons du Canada, DORS/2012-158 du 30-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1890, a. 1.

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. 1985, ch. **G-10**.

Règlement sur les grains du Canada, C.R.C., ch. 889, a. 71, ann. 4, 6.

Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada, DORS/2012-153 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1851, aa. 1-5.

Règlement sur la recherche, la promotion de la commercialisation et l'assistance technique (blé et orge), DORS/2012-152 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1838, nouveau.

Loi sur la santé des animaux, L.C. **1990, ch. 21**.

Règlement sur la santé des animaux, C.R.C., ch. 296, ann. VII.

Règlement modifiant le Règlement sur la santé des animaux, DORS/2012-155 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1877, a. 1.

Règlement sur les maladies déclarables, DORS/91-2, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les maladies déclarables, DORS/2012-156 du 27-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1880, a. 1.

Loi sur la radiodiffusion, L.C. **1991, ch. 11**.

Règlement de 1987 sur la télédiffusion, DORS/87-49, aa. 2, 15, 16, 17.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2012-151 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1830, aa. 1-3.

Règlement de 1990 sur la télévision payante, DORS/90-105, aa. 2, 6.1, 6.2-6.4, 7.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2012-151 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1830, aa. 4-7.

Règlement de 1990 sur les services spécialisés, DORS/90-106, aa. 2, 10.1, 10.2-10.4, 11.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2012-151 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1830, aa. 8-11.

Règlement sur la distribution de radiodiffusion, DORS/97-555, aa. 1, 4, 12, 15.01, 15.02, 19.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2012-151 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1830, aa. 12-16.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 1, 11, 30, 32, 65.1, 72, 160.1, 175, 179, 200, 216, 232, 263, 289, 301, 347, 354.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2012-154 du 26-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1862, aa. 1-17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.